

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'OULLES EN OISANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 39
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le dimanche 14 juillet à 9h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 8 juillet 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACH, Michel JORCIN, Marc PARISET

ABSENTS : Edouard BOS

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



OBJET : Projet réfection de la Bergerie du Carrelet : situation n°1 à l'entreprise B3D

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal la situation présentée par l'entreprise qui intervient sur le chantier de réfection de la Bergerie du Carrelet, et qu'il convient de valider le cas échéant.

Lot	Entreprise	Situations HT
Réfection toiture, menuiseries et isolation sous-face logement	B3D	

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

décide de reporter la décision dans l'attente de l'envoi de la situation.

et **charge** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD